

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 53

Artikel: Le coucher de l'enfant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Charles-le-Téméraire apparaissait en face de Grandson et établissait son camp sur la hauteur, au nord de la ville. Il avait avec lui un matériel de guerre considérable, des tentes, des armures, des vêtements, de grands prix ornés d'or et de pierreries et la plus grande partie de son fameux trésor.

Le siège de Grandson commença immédiatement et bientôt les Confédérés se virent dans une position désespérée. Ils étaient trop peu nombreux pour pouvoir résister à une armée de plus de 1500 hommes. Dès le 19 février la ville fut obligée de se rendre et la garnison de se retirer dans le château. Celui-ci résista à plusieurs assauts, mais l'artillerie bourguignonne était puissante ; elle ébranlait les terres, les ouvrages en saillie et les remparts et, pour comble de malheur, l'indiscipline paralysait les efforts des défenseurs.

Pendant ce temps-là, les Bernois étaient toujours à Morat, attendant les renforts espérés. Une diète réunie à Lucerne avait fixé le 23 février comme date de l'entrée en campagne. Le 24 février le contingent de l'Erguel, fort de 75 hommes, était encore à Bienne, ainsi que la bannière de Delémont avec les 100 hommes de l'évêque de Bâle, 49 de l'Ajoie et 51 de la vallée de Delémont, lorsque de Morat, Bienne fut avisée d'avoir à envoyer des troupes à Neuchâtel. Le lendemain, le maire de Bienne recevait de Morat une nouvelle lettre dans laquelle on lui faisait part de la détresse où se trouvaient les défenseurs de Grandson, et on le pria d'envoyer à Neuchâtel toutes les barques disponibles, grandes et petites, et d'écrire au contingent de Strasbourg d'accélérer sa marche puis d'attendre à Bienne la suite des événements.

De Morat, les Bernois voulurent envoyer par le lac de Neuchâtel, au secours de leurs assiégés à Grandson un corps de 400 hommes au nombre desquels étaient 20 Biennois, mais leur tentative demeura infructueuse.

(A suivre)

J. JECKER

curé de Moutier.

Le coucher de l'enfant

En parcourant l'Algérie dans toutes ses régions, le Dr Madenf dit qu'il a été étonné de trouver très peu de maladies du nez, des oreilles et de la gorge chez les Arabes. Il a remarqué aussi que les mammifères, à part les chiens de chasse, sont rarement atteints de ces affections. Il existe certainement une cause à cette rareté chez les Arabes, les nègres, petits ou

Claude.

— Cette fois, à la ferme, la joie fut complète. On se retrouvait enfin tous ensemble.

Et cependant la demoiselle semblait bien malade. Après une longue syncope, lorsque ses paupières se rouvrirent, le regard qu'elle promena sur tous ceux qui l'entouraient parut avoir quelque chose d'inconscient, d'égaré. Avait-elle perdu la raison ?

Tout à coup elle aperçoit, agenouillée devant elle, sa regrettée compagne. Un cri s'échappa de ses lèvres.

— Claudine !... Ah ! je te retrouve donc enfin, ma chère Claudine !

Elle l'avait reconnue, celle-là. On la vit renaître sous les marques de l'amitié qu'elles se prodiguaient.

Un instant plus tard, dans la grande salle, il ne restait plus que les hommes, y compris le

grands, et chez les mammifères, d'affections aussi fréquentes chez les Européens de tous les pays. Voici cette cause : l'Arabe fait coucher son petit enfant sur une natte avec une ou deux couvertures. Cela tient à ce que les habitants des pays chauds sont obligés de se coucher ainsi pour lutter contre la chaleur et d'éviter le lit de plume et autres lits moelleux. Il en résulte que l'enfant comme l'adulte couchés sur la dure se tiendront sur le côté et non sur le dos. La position de dos n'étant possible que dans le lit doux.

Le Dr Madenf examina alors ce qui se passe et donne cet excellent conseil dans *La jeune mère* :

Si l'enfant est couché sur le dos dit-il, si, pendant la nuit son nez secrète des mucosités, ces mucosités glisseront dans la gorge, tandis que s'il est couché sur le côté, ces mucosités resteront dans le nez et sortiront presque sans efforts par le morcher. Or, de même qu'une personne atteinte d'un rhume de cerveau à la lèvre rouge, congestionnée, eczémateuse, fendillée par la présence des mucosités qui coulent de son nez de même toutes ces mucosités, lorsqu'elles tombent dans l'arrière gorge, irritent cette région et les affections de l'oreille, dont le conduit interne s'ouvre dans cette région, se développent avec facilité : il en est de même pour cette même cause des affections de l'arrière-nez et de la gorge.

Pour éviter à vos enfants des maladies de la gorge, du nez et des oreilles, obligez-les donc à se coucher sur le côté en les habituant à des lits durs, la position que prend l'enfant lorsqu'il se couche sur le dos n'est pas du reste mauvaise seulement pour les oreilles, le nez et la gorge, elle est aussi peu favorable à la respiration. Chacun de nous a fait l'expérience suivante : pour empêcher une personne de ronfler, il suffit de la secouer légèrement. Le moindre changement de position, dans la plupart des cas arrête le ronfleur, parce que l'arrière-nez se trouvant obstrué en grande partie par le voile du palais que la pesanteur entraîne par suite du décubitus dorsal dans le fond de la gorge, le dormeur est obligé de respirer par la bouche et le ronflement se produit.

Il est aisé de comprendre comment le ronflement est provoqué et surtout comment on peut souvent éviter de dormir la bouche ouverte.

Dans la position debout, il existe une distance assez grande entre le voile du palais (luette) et le fond de la gorge. La tête étant couchée, le voile du palais, entraîné par la pesanteur, est presque collé au fond de la gorge et laisse très peu d'espace à l'air de la respiration nasale. Au contraire, si le sujet se couche sur le côté, le voile du palais n'a théoriquement aucune tendance à aller plus en avant qu'en arrière et la respiration nasale reste la même que

sergent, qui venait d'opérer sa rentrée.

— Avance au rapport dit-il à Claude.

Et dès qu'il l'eut entendu :

— Bravo ! lui dit-il, pour ta première campagne ! Elle est d'un heureux augure quant aux subséquents, car tu revêtiras l'uniforme à ton tour... et, par le temps présent, futur beau-frère, c'est à l'abri du drapeau que doivent se ranger tous les gens de cœur !

Le lendemain Claude fit la conduite à Jean-Marie, qui paraphrasa cette belliqueuse exhortation tant et si bien que le soir, comme on demandait au jeune gars :

— Eh bien ! que vas-tu faire ici maintenant ?

Moi ! répondit-il, je vais me dépêcher de grandir et de m'instruire pour qu'on me trouve digne d'être soldat !

(La suite prochainement).

dans la position debout.

Il suffirait donc d'obtenir de la mère qu'elle consente à rendre peu à peu plus dure la couchette de l'enfant pour voir souvent ce dernier cesser de ronfler, de dormir la bouche ouverte et conséquemment, respirer mieux en même temps qu'il prendra un développement plus rapide.

Telle est donc notre conclusion, ajoute l'honorable médecin : mères de famille, pas de tendresse inutile. Vos enfants dormiront aussi bien sur un lit dur lorsqu'il y sera habitué que sur un lit moelleux. Vous leur conserverez une bonne santé et vous les garderez pour l'avenir du manque de sommeil que fait naître, en voyage, au régiment et partout, la privation d'un « bon lit ».

Menus propos

Sur l'échafaud. — Le trop célèbre Vacher, le tueur de bergères, a payé ses crimes : il vient d'être décapité à Bourg. Quand on lui annonça le rejet de son pourvoi :

— Ça m'est égal, répondit-il. Faites de moi ce que vous voudrez. Je vais droit devant moi.

Il s'habilla avec l'aide d'un compagnon de cellule. A ce moment, il s'écria :

— Voilà Mazoyer qui se conduit comme un imbécile, il a avoué ; on le grâcie et on me tue, moi qui plaide mon innocence.

L'aumônier se présente.

— Je me confesserai à Dieu, lui déclare le malheureux, j'entendrai la messe devant Dieu, j'ai la conscience tranquille, je voudrais que tous soient comme moi.

Il avait tellement la conscience tranquille que le malheureux qui faisait le fanfaron devant le prêtre, au bout de dix minutes perdait connaissance en pénétrant dans le fourgon. Après l'exécution, le corps a été conduit à l'hôpital pour l'autopsie.

Ce sera probablement la dernière fois que Deibler, le bourreau, travaillera. Son fils lui va succéder.

* M. Anatole * — c'est ainsi qu'on l'appellait dans son entourage — a trente-cinq ans. C'est un gaillard bien découpé, qui fait de la bicyclette, et a, dit-on, toutes les allures d'un gentleman. Il a fait son service militaire dans un régiment d'infanterie ; mais sa nouvelle situation, privilège rare, l'exemptera de tout service à venir. La loi française n'admet pas que le même citoyen puisse verser le sang de deux façons à la fois.

* * *

Fille ou garçon. ? Certains ménages désirent des garçons ; d'autres préfèrent des filles, et souvent le sexe du bébé ne répond pas à ces désirs.

Or un savant autrichien, le docteur Schenk, prétend avoir découvert le moyen d'avoir à volonté bambin ou fillette. Cela dépend, assure-t-il de l'alimentation de la mère.

Si la mère mange bien, on a un garçon.

Si elle manque d'appétit, comptez sur une fille.

Il faut donc se rationner l'orsqu'on souhaite une héritière, et avoir recours aux apéritifs lorsqu'on tient à un héritier.

Le malheur, pour la thèse de M. Schenk, c'est qu'on ne voit pas qu'il naisse plus de filles chez les peuples archi-sobres et plus de garçons chez les peuples gros mangeurs.